



## Newsletter

Hors Série n°1 - 2014

### Édito du Président

Après six années passées à la présidence du SIEM, j'ai choisi de me représenter à nouveau. Le 16 mai 2014, les membres du Syndicat m'ont renouvelé leur confiance en me réalisant Président pour 6 années supplémentaires. Je les en remercie vivement.

Le travail que nous avons effectué, durant ces dernières années, a permis de **mieux faire connaître le SIEM et de le rapprocher des besoins de ses adhérents** : création du site internet et de la newsletter, participation au carrefour des élus de la foire de Châlons-en-Champagne, mise en place de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), lancement de compétences déjà inscrites dans nos statuts comme l'Éclairage Public (EP), le Système d'Information Géographique (SIG) et l'élaboration des conventions entre le SIEM et les communes pour les Déclarations Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT).

Notre compétence historique « **organisation du service public de la distribution d'électricité** » n'a pas pour autant été négligée. Nous avons investi 90 millions d'euros en six ans dans les réseaux de distribution pour les effacements, les renforcements et les extensions. Ces travaux participent au maintien d'une bonne qualité d'énergie distribuée. Ils soutiennent également l'activité économique dans notre département. *Nous assurons également la mission de contrôle du service public pour la distribution d'électricité dans la MARNE et de la distribution de gaz pour les 19 communes qui nous ont délégué cette compétence.*

La loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010 nous a contraint de revoir une nouvelle fois nos statuts afin d'adapter nos Commissions Locales d'Énergies (CLE) aux nouveaux contours de l'intercommunalité marnaise pour une meilleure représentativité des élus du département à notre Comité. Le SIEM est devenu un syndicat mixte fermé à la carte. Cette modification nous a permis d'intégrer de nouvelles compétences dont l'installation de bornes de charge pour les véhicules électriques et l'Aménagement Numérique. Le Conseil Général nous a sollicités pour prendre le relais du déploiement des réseaux de communications électroniques à Très Haut Débit sur le département de la MARNE.

Outre les travaux sur le réseau et la résorption des fils nus qui restent notre compétence initiale, la feuille de route des six prochaines années du SIEM tournera autour de **trois axes importants**. Le premier point, **l'Aménagement Numérique** doit permettre l'arrivée du Très Haut Débit dans la MARNE. Le second consistera à **apporter des services performants à l'usage de l'ensemble des adhérents**. Aujourd'hui l'EP, le SIG et les DT-DICT sont proposés aux communes. Demain, les CEE, le groupement de commandes pour la fourniture d'énergies. D'autres prestations pourront être mises en place si le besoin se ressentait pour les communes. Nous sommes à l'écoute de nos adhérents.

Le dernier point n'intéresse pas directement les communes, il s'agit d'**appréhender le renouvellement des contrats de concession**. Certains, pour la distribution du gaz, arriveront à terme avant 2020. Le contrat qui concerne toutes les communes, celui relatif à la distribution d'électricité, arrivera à son terme en juin 2023. Cela peut paraître lointain mais c'est déjà demain. Nous devons rester attentifs aux évolutions législatives ou réglementaires ainsi qu'aux renouvellements plus précoces d'autres syndicats. Mon souhait serait également de m'investir au sein du conseil d'administration de notre fédération, la FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

**Mais sans les adhérents, sans les délégués, sans le directeur et le personnel du SIEM, je ne peux rien réaliser. Notre solidarité fera avancer le SIEM au service des Collectivités.**



Le Président  
Pascal DESAUTELS



## **Compétence Principale : Organisation de la Distribution Publique de l'Électricité**

### **Le SIEM réalise les travaux d'électrification du département marnais :**

#### **Les travaux d'enfouissement du réseau :**

Afin de sécuriser le réseau électrique marnais et d'embellir le paysage du département, le SIEM réalise des travaux d'effacement de réseau.

Ils sont pris en charge à 100 % par le Syndicat pour les communes rurales ( - de 2 000 habitants) et à 75 % pour les communes urbaines ( + de 2 000 habitants). Un programme de travaux est établi annuellement suivant les demandes faites par les communes. La priorité des opérations est donnée aux projets en coordination avec des travaux de réfection de voiries et trottoirs.

#### **La mission de Contrôle de Concession :**

Par la signature du contrat de concession, le SIEM a délégué la gestion du réseau électrique marnais à EDF (pour la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente de l'Électricité) et à ERDF (pour la distribution de l'électricité sur le département). En contrepartie, le syndicat vérifie que les concessionnaires assurent le bon fonctionnement du service public. Le SIEM analyse les données financières, commerciales, techniques et économiques transmises par EDF et ERDF. Chaque année, le Syndicat édite un rapport de contrôle de la concession. (Les rapports sont téléchargeables sur notre site internet). Signé en 1993 et pour une durée de 30 ans, le Cahier des Charges de Concession (CCC) règle les droits et les obligations de chacun. Il arrivera à son terme en 2023. Les Élus du mandat 2014-2020 prépareront le [renouvellement du contrat de concession](#) avec tous les enjeux économiques et financiers qu'il représente pour chaque cosignataire.

#### **Le lien entre les usagers et le concessionnaire :**

En tant qu'autorité concédante et propriétaire du réseau électrique marnais, le SIEM doit veiller au respect des intérêts des usagers du service public de la distribution de l'électricité.

Par le biais de la [Commission Consultative des Services Publics Locaux](#) (CCSPL), le SIEM associe les associations de consommateurs et familiales ainsi que les chambres consulaires à la gestion de ce service public de l'électricité et ensemble, ils contribuent à l'amélioration du service public.

Les difficultés évoquées lors des réunions de la CCSPL ou lors de la réalisation de travaux permettent de faire remonter les problèmes aux concessionnaires afin de trouver des solutions pour y remédier et donc améliorer le service public.

#### **Les travaux de renforcement du réseau :**

Le SIEM doit garantir aux communes la distribution d'une énergie de qualité. Lorsque des contraintes sont repérées sur le réseau, le SIEM programme des travaux pour améliorer sa distribution.

Ces travaux sont pris en charge à 100 % par le SIEM (y compris la réfection des voiries et trottoirs).

#### **Les travaux d'extension du réseau :**

Le Syndicat agrandit le réseau électrique Basse Tension (BT) en milieu rural pour alimenter par exemple une habitation ou un bâtiment professionnel. Pour chaque demande, un devis est réalisé et proposé aux requérants. Toutes les demandes doivent être envoyées au SIEM afin de réduire les délais d'attente des dossiers.



## **Compétence Optionnelle : Réseaux de Communications Électroniques**

L'Aménagement Numérique du territoire marnais est un **projet structurant, indispensable pour l'attractivité et le développement de notre département.**

Cette compétence optionnelle « Réseaux de Communications Électroniques » est exclusivement **réservée aux Communautés de Communes marnaises.**

Afin de faciliter les négociations, les Communautés de Communes ont ainsi été retenues pour **définir et mener ensemble** le projet de l'aménagement numérique sur leur territoire. Les attentes et les besoins des communes seront pris en considération au travers de leur intercommunalité.

L'enjeu est de **penser à long terme l'Aménagement Numérique du territoire en Très Haut Débit (THD) tout en traitant, à court terme, les besoins actuels des communes encore mal desservies par le Haut Débit.**

Le Très Haut Débit sur notre territoire doit être un **projet d'envergure départementale** pour obtenir des **subventions européennes (FEDER) et nationales** (Plan France Très Haut Débit - Fonds national pour la Société du Numérique). Après accord des co-financeurs, les marchés de travaux pourront être lancés.

**Le Chef de projet « Aménagement Numérique » se déplacera dans chaque intercommunalité et répondra à vos questions durant ce grand chantier**

# Les Commissions Locales d'Énergies

## CLÉ de FISMES

Communauté de Communes **Fismes Ardre et Vesle**  
Communauté de Communes du **Nord Champenois**

## CLÉ de VILLE EN TARDENOIS

Communauté de Communes **Ardre et Châtillonnais**  
Communauté de Communes **Champagne Vesle**

## CLÉ d'ÉPERNAY

Communauté de Communes d'**Épernay Pays de Champagne**  
Communauté de Communes de la **Grande Vallée de la Marne**

## CLÉ de DORMANS

Communauté de Communes des **Coteaux de la Marne**  
Communauté de Communes des **Deux Vallées**

## CLÉ de WITRY LES REIMS

Communauté de Communes **Beine - Bourgogne**  
Communauté de Communes des **Rives de la Suippe**  
Communauté de Communes de la **Vallée de la Suippe**

## CLÉ de REIMS

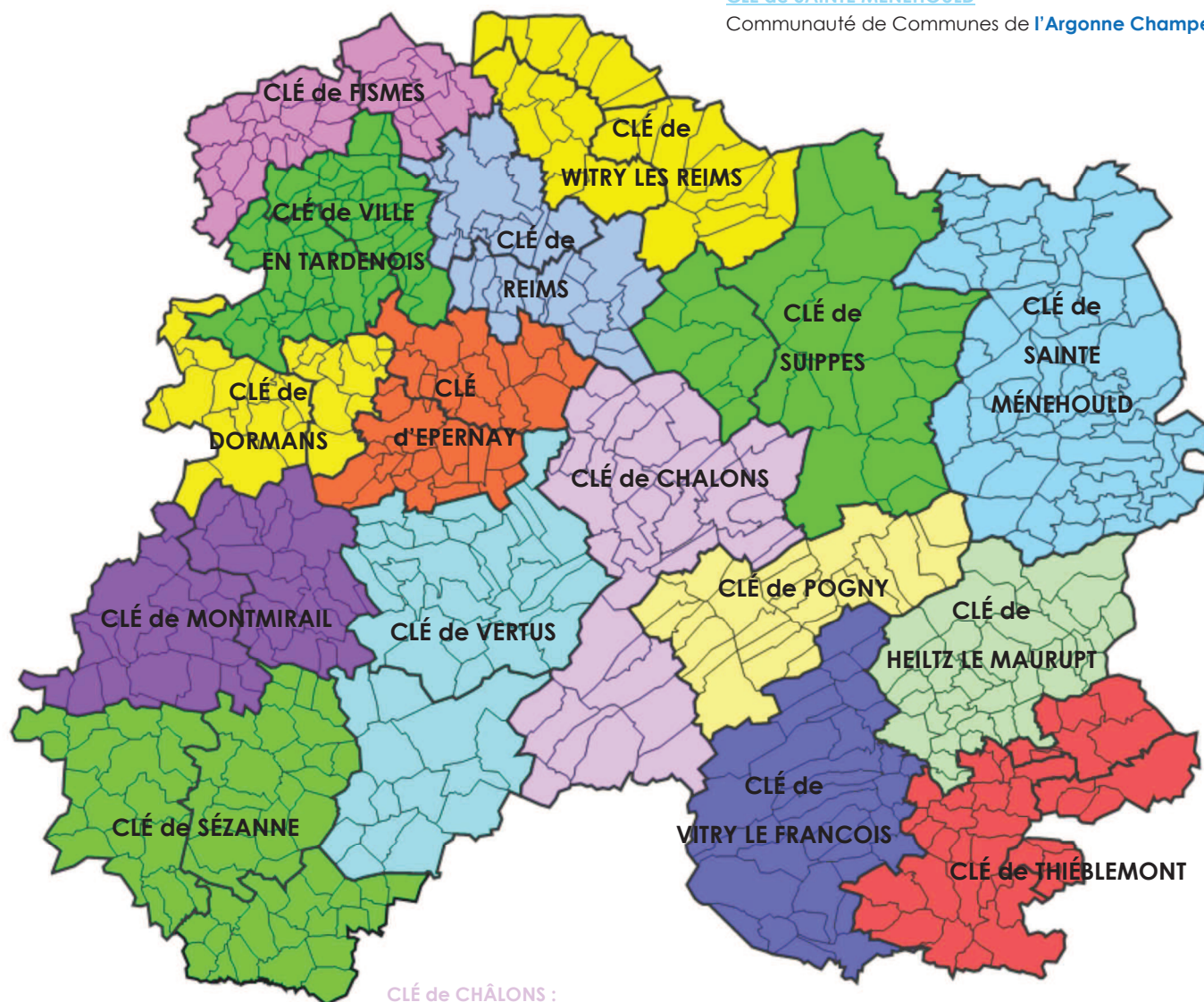
**Reims Métropole** - Communauté d'Agglomération de Reims  
Communauté de Communes **Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims**

## CLÉ de SUIPPES

Communauté de Communes de **Suippe et Vesle**  
Communauté de Communes de la **Région de Mourmelon**

## CLÉ de SAINTE MÉNEHOULD

Communauté de Communes de l'**Argonne Champenoise**



## CLÉ de CHÂLONS :

**Cités-en-Champagne** : Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne

## CLÉ de MONTMIRAIL

Communauté de Communes de la **Brie Champenoise**  
Communauté de Communes de la **Brie des Étangs**

## CLÉ de VERTUS

Communauté de Communes de la **Région de Vertus**  
Communauté de Communes du **Sud Marnais**

## CLÉ de SÉZANNE

Communauté de Communes des **Coteaux Sézannais**  
Communauté de Communes du **Pays d'Anglure**  
Communauté de Communes des **Portes de Champagne**

## CLÉ de POGNY

Communauté de Communes de la **Moivre à la Coole**

## CLÉ de HEILTZ LE MAURUPT

Communauté de Communes **Côtes de Champagne et Saulx**

## CLÉ de VITRY LE FRANCOIS

Communauté de Communes **Vitry Champagne et Der**

## CLÉ de THIÉBLEMONT

Communauté de Communes de la **Saulx et Bruxenelle**  
Communauté de Communes **Perthois-Bocage et Der**  
Communauté de Communes de **St Dizier, Der et Blaise**



# Le Comité Syndical SIEM 2014 - 2020



**Pascal DESAUTELS**  
Président du Syndicat



**Christophe CORBEAUX**  
1er Vice-Président



**Rachel PAILLARD**  
2ème Vice-Présidente



**François MOURRA**  
3ème Vice-Président

## CLÉ dite de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



**Membre du Bureau**  
**Bruno ROULOT**  
Maire de HAUSSIMONT  
Sup : Gérard LEBLANC



**Jean-Pierre COLPIN**  
Maire-Adjoint de  
SOMMESOUS  
Sup : Didier BRIET



**Christophe GUILLEMOT**  
Maire-Adjoint de  
CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Sup : Jean-Pierre MAGNETTE



**Sébastien VACELLIER**  
Conseiller Municipal de ISSE  
Sup : Alain BERGEOT

## CLÉ dite de DORMANS



**Membre du Bureau**  
**Frédéric CHARPENTIER**  
Conseiller Municipal de  
DORMANS  
Sup : Gérard GOIN



**Jean-Claude LANZLOTH**  
Adjoint au Maire  
VAUCIENNES  
Sup : Jean-Claude  
GUERINEAU



**Sylvie PICHELIN - NANSOT**  
Maire de VERNEUIL  
Sup : Francis GRANZAMY

## CLÉ dite d'ÉPERNAY



**2ème Vice - Présidente**  
**Rachel PAILLARD**  
Maire de BOUZY  
Sup : Francis FAGLIN



**François BOITEUX**  
Maire-Adjoint de PLIVOT  
Sup : William BRODIER



**Gilles DULION**  
Maire d'AVIZE  
Sup : Claude GERALDY



**Daniel MAIRE**  
Conseiller Municipal d'EPERNAY  
Sup : Michel COLIN



## CLÉ dite de FISMES



**3ème Vice - Président**

**François MOURRA**  
Maire de VANDEUIL  
Sup : Gérard JOUBERT



**Michel GUILLOU**  
Maire de LOIVRE  
Sup : Monique ROUSSEL



**Jean-Pierre PINON**  
Maire de FISMES  
Sup : Catherine MALAISÉ

## CLÉ dite de HEILTZ LE MAURUPT



**Membre du Bureau**

**Charles De COURSON**  
Maire de  
VANAUULT LES DAMES  
Sup : Jacques RAGUET



**Claude GUICHON**  
Maire de BUSY LE REPOS  
Sup : André HALIPRÉ

## CLÉ dite de MONTMIRAIL



**Membre du Bureau**

**Alain FRIQUOT**  
Maire de MONTMORT LUCY  
Sup : José MIGUEL



**Alain CHARPENTIER**  
Maire de CORROBERT  
Sup : Mahamadou DIALLO



**Jean-Louis DELUZE**  
Conseiller Municipal de  
SOIZY AUX BOIS  
Sup : Pierre CHARLES

## CLÉ dite de POGNY



**Membre du Bureau**

**Maurice PIERRE**  
Maire de  
BREUVERY SUR COOLE  
Sup : Raymond LAPIE



**André MELLIER**  
Maire de VITRY LA VILLE  
Sup : Denis LESAIN

## CLÉ dite de REIMS



**1er Vice-Président**

**Christophe CORBEAUX**  
Maire-Adjoint de VERZY  
Sup : Denis BOUDVILLE



**Valérie BEAUVAIS**  
Maire-Adjointe de REIMS  
Sup : Christian SMITH



**Pascal BOUXIN**  
Maire-Adjoint  
RILLY LA MONTAGNE  
Sup : Alain COLLIGNON



**Jean-François MARTINELLO**  
Conseiller Municipal de  
PRUNAY  
Sup : Christian HACHET

## CLÉ dite de SAINTE MÉNEHOULD



**Membre du Bureau**

**Claude SIMON**  
Maire de AUVE  
Sup : Paulo CRESPO



**Patrick CAPPY**  
Maire de CHAUFFONTAINE  
Sup : Nicolas LEROUGE



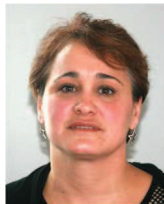
**Pierre LABAT**  
Maire de MASSIGES  
Sup : Maxime DAUSSEUR

## CLÉ dite de SÉZANNE



### Membre du Bureau

**Jean-Louis LEROY**  
Maire de QUEUDES  
Sup : Jean-Pierre CADET



**Annie COULON**  
Maire-Adjointe d'ANGLURE  
Sup : Patricia CAIN



**Claude PERDREAU**  
Délégué Citoyen  
d'ESTERNAY  
Sup : Dominique BROUARD

## CLÉ dite de SUIPPES



### Membre du Bureau

**René MAIZIERES**  
Maire de  
MOURMELON LE PETIT  
Sup : Joseph GODONAISE



**Jean HUGUIN**  
Conseiller Municipal  
de SUIPPES  
Sup : Alain CAILLET



**François MAINSANT**  
Maire de  
SAINT JEAN SUR TOURBE  
Sup : Bernard MACHET

## CLÉ dite de THIÉBLEMONT



### Membre du Bureau

**Jean-Pierre MASIUK**  
Maire-Adjoint de  
SAPIGNICOURT  
Sup : Laurence LIVA



**Régis BOURGOIN**  
Maire de  
LARZICOURT  
Sup : Michel KINDELBERGER



**Richard BURDAL**  
Maire-Adjoint de  
CHEMINON  
Sup : Jocelyne VINCENT

## CLÉ dite de VERTUS



### Président du SIEM

**Pascal DESAUTELS**  
Maire d'OGER  
Sup : Michel ANQUET



**Pascal PERROT**  
Maire de VERTUS  
Sup : Alain PEUCHOT



**Janick SIMONNET**  
Maire de PLEURS  
Sup : Alain BARRÉ

## CLÉ dite de VILLE EN TARDENOIS



### Membre du Bureau

**Olivier MEUNIER**  
Maire de  
LA NEUVILLE AUX LARRIS  
Sup : Alain ROUSSEL



**Francis BLIN**  
Maire de TRIGNY  
Sup : Gérard MABILE



**Patrick SIMON**  
Maire-adjoint  
de BOULEUSE  
Sup : Pierre BENOIT

## CLÉ dite de VITRY LE FRANCOIS



### Membre du Bureau

**René HANOT**  
Maire de CHATELRAOULD  
SAINT LOUVENT  
Sup : Evelyne POIRISSE



**Bertrand AUDEBERT**  
Maire de BREBAN  
Sup : Jean PANKOW



**Jacky DESBROSSE**  
Maire de HUIRON  
Sup : Vincent BROCARD

## CLÉ dite de WITRY LES REIMS



### Membre du Bureau

**Alphonse SCHWEIN**  
Maire de  
VAUDESINCOURT  
Sup : Nathalie GOUYON



**Yannick KERHARO**  
Maire de BAZANCOURT  
Sup : Cédric JACQUARD



**Jean-Paul LEMOINE**  
Maire de  
BOURGOGNE  
Sup : Frédéric NICOLAS



## Compétence Optionnelle : Organisation de la Distribution Publique de Gaz



Le SIEM peut exercer à la place des communes, **la mission obligatoire du contrôle de la concession gaz** au même titre que l'électricité. Il contrôle ainsi, grâce aux données comptables et techniques transmises, le bon accomplissement du service public de la distribution de gaz délégué à GRDF et édite également, chaque année, **un rapport de contrôle**.

**98 communes marnaises sont desservies par le gaz et 19 d'entre elles ont transféré leur compétence au Syndicat.** Il perçoit en échange, et selon les Cahiers des Charges de Concession, une redevance de fonctionnement.

**Le SIEM et GRDF souhaitent développer leurs relations de travail.** Des **rencontres annuelles** avec des thèmes définis seront organisées entre tous les adhérents, le syndicat et le représentant de GRDF.

## Compétence Optionnelle : Éclairage Public



Depuis 2014, le SIEM propose, à l'ensemble de ses adhérents, la gestion de leur Éclairage Public (EP) .

Cette compétence se présente en 2 options :

### Option 1 : Maintenance et Investissement

- Entretien du matériel EP à la place des adhérents ;
- Accès personnalisé sur le site du SIEM pour déclarer les pannes ;
- Réponses aux DT/DICT\*1 pour le réseau EP ;
- Participation du syndicat, à hauteur de 25 % plafonné\*2 pour l'achat de matériel neuf.

### Option 2 : Investissement

- Participation du syndicat, à hauteur de 25 % plafonné\*2 pour l'achat de matériel neuf.

Les Communes et Communautés de Communes gardent la partie « fonctionnement » de leur réseau EP.

*Pour chacune des options, les consommations électriques restent à la charge des Collectivités.*

### Convention DT/DICT :

Les adhérents peuvent simplement signer une convention pour que le syndicat réponde, à leur place, aux DT/DICT \*1 pour leur réseau EP uniquement.

**Retrouvez sur notre site internet toutes les modalités de la compétence EP.**

\*1 : DT : Déclaration de Travaux DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

\*2 : Dans la limite de 1 500 € HT par candélabre et 600 € pour tout luminaire hors illumination, espace sportif, éclairage bâtiment.

## Les services proposés :

Afin de prolonger les liens de confiance établis avec ses adhérents, le SIEM souhaite **développer les services proposés aux Collectivités**. Le syndicat veut mettre à disposition de ses membres, des **outils performants facilitant leur travail au quotidien**.

### Le SIG :



Pour le moment, le **logiciel SIG (Système d'Information Géographique)** est uniquement disponible pour les membres ayant transféré la compétence Éclairage Public.

**Prochainement**, le SIEM pourra, à la demande des Collectivités, mettre sur le logiciel SIG les autres réseaux que la commune ou l'intercommunalité exploitent : **assainissement, eaux pluviales, eau potable ...** et voir à l'avenir, **les données cadastrales**. Un **accès personnalisé** sur le site internet du SIEM, comme pour le réseau EP, permettra à la Commune ou à la Communauté de Communes de **consulter librement les couches de ses réseaux**.

### Les Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) :

Les CEE permettent de **valoriser financièrement**, sous forme de primes, **les travaux de rénovation énergétique** des Collectivités. Le SIEM a mis en place un **accès personnalisé** sur son site internet pour l'ensemble des organismes qui souhaiterait **recupérer entre 8 et 12 % de subventions supplémentaires**. Il suffit simplement :

- 1) de **les valoriser soi-même** sur le site du Syndicat ;
- 2) ou, par la signature d'une convention, **donner au SIEM le soin de valoriser les travaux à la place du demandeur**.

Le SIEM espère que, lorsque l'obtention des CEE sera accessible aux particuliers, il deviendra le **portail de la valorisation des travaux de rénovation énergétique**.

### Les Groupements de Commandes :

Le Syndicat peut créer, à tout moment, des **groupements de commandes en rapport avec son objet : l'Énergie**. Les Collectivités seront dans un premier temps sondées, les besoins seront ensuite évalués pour pouvoir lancer la procédure de marché. L'adhérent au groupement conservera la gestion de son nouveau contrat et son exécution.



# Les infos utiles



## Le SIEM / ERDF qui fait quoi ?

| Type de travaux        | Zone Urbaine |             | Zone Rurale |             |
|------------------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
|                        | HTA          | BT          | HTA         | BT          |
| Renforcement de réseau | ERDF         | ERDF        | ERDF        | <b>SIEM</b> |
| Sécurisation           | ERDF         | ERDF        | ERDF        | <b>SIEM</b> |
| Effacement de réseau   | <b>SIEM</b>  | <b>SIEM</b> | <b>SIEM</b> | <b>SIEM</b> |
| Extension              | ERDF         | ERDF        | <b>SIEM</b> | <b>SIEM</b> |
| Branchement            | ERDF         | ERDF        | ERDF        | ERDF *      |
| Déplacement d'ouvrages | ERDF         | ERDF        | ERDF        | ERDF        |

\* Exceptionnellement le SIEM lors de travaux.



Dans le milieu rural, ERDF intervient uniquement, pour le raccordement de l'installation électrique (domaine privé) au réseau de distribution publique (domaine public).

Pour cela, le demandeur doit prendre contact avec l'Accueil Raccordement Électricité, dépendant d'ERDF et basé à Reims :

3 rue des romains 51065 REIMS cedex

Numéro Azur : **0 810 597 848**

[erdf-are-champagneardenne@erdfdistribution.fr](mailto:erdf-are-champagneardenne@erdfdistribution.fr)

N° de dépannage ERDF :

**09 726 750 51**

(prix d'une communication normale)

En cas de problème  
ou d'odeur de gaz,  
vous pouvez contacter 7/7j  
et 24/24h le numéro vert

**d'Urgence Sécurité Gaz**  
**0 800 47 33 33**

Pour les branchements  
provisaires  
Contactez EDF :

[edfcollectivites-est@edf.fr](mailto:edfcollectivites-est@edf.fr)



### Retrouvez sur le site internet du SIEM :

- les **bilans d'activités annuels** retraçant les actions du Syndicat ;
- Les **rapports de Contrôle** « Électricité » et « Gaz » ;
- Les **Newsletters** ;
- Les **Lettres de la Commission** (CCSPL)
- Des ensembles de **documents** et d'**informations** sur les actualités énergétiques et celles du SIEM ;
- Les **portails interactifs** : SIG, Certificats d'Économies d'Énergies et le Guichet Unique « Réseaux et Communications »

### **Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne**

2 place de la Libération - BP 352  
51022 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tél : 03.26.64.13.22 / Fax : 03.26.64.95.68  
[siem@siem51.fr](mailto:siem@siem51.fr)

**Services Technique et Administratif :**  
**03.26.64.13.22**

**Chef de Projet Aménagement Numérique :**  
**Mme Cécile KAZZIHA : 03.26.64.95.71**

**Responsable Éclairage Public :**  
**Mr Julien BATALLA**

